

## Tournée Théâtre au coin du Feu

Depuis 2013, dans le cadre de sa convention de territoire avec la Communauté de Communes des Hautes Vosges\*, la compagnie Le Plateau Ivre propose aux associations, entreprises, organismes, structures culturelles, villes et aux particuliers d'accueillir un spectacle chez eux et de vivre un moment privilégié autour du théâtre, pendant la période hivernale.

Cet hiver, le Théâtre au coin du Feu se déroulera du 10 janvier au 13 mars 2022.

**Pour les associations, entreprises, organismes, structures culturelles, villes de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges.**

### Conditions techniques et logistiques :

- Disposer d'un espace de 8m x 8m minimum (nous visiterons votre espace avant de nous engager).
- Accueillir notre équipe de 4 personnes, (comédiens et technicien) et leur offrir un repas.
- Ouvrir votre salle 4 heures environ avant le début du spectacle.
- Prévoir une personne disponible pour une aide technique et la disposition de la salle.
- Communiquer sur l'événement à partir des supports fournis par la compagnie (affiches) par le biais de vos propres réseaux.

Jauge : 50 spectateurs maximum

Coût pour l'organisateur \* : 500 € + droits d'auteur (SACD) (Pour information, le prix de cession du spectacle est habituellement de 1800€)

L'organisateur peut prévoir une billetterie.

**Pour les associations, entreprises, organismes, structures culturelles, villes hors de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges.**

- Conditions techniques et logistiques idem ci-dessus.
- Coût pour l'organisateur : Coût du spectacle (devis sur demande)

(\* Dans le cadre du dispositif Théâtre au coin du feu qui s'inscrit dans la convention de territoire entre le Plateau Ivre, La DRAC, le Département des Vosges, la CCHV et la ville de Vagney.

# LE GESTE

PAR LA COMPAGNIE DE THEATRE  
LE PLATEAU IVRE

MISE EN SCENE/ HELENE TISSERAND  
INTERPRETATION/ PIERRE-MARIE PATUREL ET HELENE TISSERAND  
MUSIC LIVE/ MICHEL DELTRUC



